

COMPTE-RENDU

Conseil de quartier Bordeaux Chartrons / Grand parc / Jardin Public

Mardi 8 septembre 2026, à 19 h 00

Jardin Public



© Pierre Planchenault - Ville de Bordeaux

Étaient présents :

- **Thomas Cazenave**, Maire de Bordeaux.
- **Luc Pascal**, Maire adjoint du quartier Chartrons / Grand parc / Jardin Public.
- **Aziza Agourri**, Éluée de proximité Grand Parc.
- **Laure Compeyrot**, Éluée de proximité Chartrons.
- **Yana Langlois**, Éluée de proximité Jardin Public / Fondaudège.
- **Mayeul L'Huillier**, Adjoint au maire chargé des espaces publics, des mobilités, du stationnement et de la végétalisation.
- Environ **200 participant.e.s**

Intervention introductive

Thomas Cazenave

Maire de Bordeaux

Thomas Cazenave se réjouit de la tenue de ce premier Conseil de quartier réunissant les secteurs Jardin Public, Chartrons et Grand-Parc. Il explique que la municipalité a souhaité organiser rapidement ces rencontres dans l'ensemble des quartiers de Bordeaux afin d'instaurer un dialogue direct entre les habitants et les élus dès le début du mandat.

Il rappelle que cette réunion poursuit plusieurs objectifs : permettre à la nouvelle équipe municipale de proximité de se présenter, faire un point sur les premières actions engagées depuis l'élection et, surtout, offrir aux habitants un espace d'échange simple, sans intermédiaire ni filtre, où chacun peut exprimer librement ses préoccupations.

Après avoir salué la présence de la députée Alexandra Martin, des représentants de la police nationale et municipale, ainsi que des services de la Ville et de Bordeaux Métropole, il revient sur les premiers mois du mandat. Il souligne que la municipalité a d'abord concentré son action sur des enjeux de vie quotidienne ayant fait l'objet d'attentes fortes pendant la campagne électorale. Parmi les mesures déjà engagées, il cite notamment le rétablissement de l'éclairage public, le renforcement des effectifs de police municipale, la création d'une police municipale de nuit présente tous les jours de la semaine, ainsi que les actions menées en faveur de la propreté et de l'entretien de l'espace public.

Il précise toutefois qu'un mandat ne peut se limiter à des mesures immédiates et qu'une nouvelle phase s'ouvre désormais autour de projets structurants destinés à transformer durablement la ville.

- **Une nouvelle politique de proximité : « Bordeaux, mon quartier »**

Thomas Cazenave présente ensuite l'un des axes majeurs du mandat : la mise en œuvre d'une nouvelle politique de proximité baptisée « Bordeaux, mon quartier ». Cette démarche repose sur la conviction que les élus doivent être davantage présents, accessibles et à l'écoute des habitants.

Dans ce cadre, la ville a été redécoupée en 30 quartiers afin de mieux prendre en compte les réalités locales. Chaque quartier dispose désormais d'un élu référent chargé de suivre les problématiques du quotidien et d'être l'interlocuteur direct des habitants sur les questions de voisinage, d'espace public, de commerce ou de cadre de vie.

Cette organisation vise à développer une véritable « hyperproximité » et à permettre une réponse plus rapide et plus adaptée aux enjeux propres à chaque secteur.

- **La création des commissions citoyennes**

Thomas Cazenave présente également les commissions citoyennes, nouvel outil de participation locale. Constituées de 20 habitants et de 10 acteurs locaux tirés au sort (associatifs, commerçants, responsables sportifs ou culturels), ces commissions accompagnent pendant 2 ans les élus de quartier dans l'élaboration et le suivi des projets.

Elles participent notamment à l'animation du budget participatif de proximité et ont vocation à renforcer le dialogue permanent entre les habitants et la municipalité.

Pour illustrer cette nouvelle organisation, Thomas Cazenave présente l'équipe du quartier composée de Luc Pascal, maire adjoint du quartier Bordeaux Chartrons / Grand-Parc / Jardin Public, ainsi que des trois élues de proximité chargées respectivement des Chartrons, du Grand-Parc et du secteur Jardin Public / Fondaudège.

Luc Pascal

Maire adjoint du quartier Bordeaux Chartrons / Grand parc / Jardin Public.

Luc Pascal explique que l'équipe municipale du quartier forme un collectif soudé au service des habitants des 3 secteurs : Chartrons, Grand-Parc et Jardin Public.

Il souligne une caractéristique commune aux 4 élus de proximité : tous sont issus de la société civile et poursuivent une activité professionnelle en parallèle de leur engagement municipal.

En tant que maire adjoint de quartier, Luc Pascal intervient sur l'ensemble du territoire couvert par la mairie de quartier situé place de l'Europe au Grand-Parc. Il remercie les équipes municipales et les services de la démocratie participative pour l'organisation de cette première réunion organisée au Jardin Public, un format inédit qui a nécessité une importante mobilisation logistique.

Sur le plan professionnel, il indique avoir assuré des responsabilités de gestion des ressources humaines en entreprises pendant 14 ans avant de créer plusieurs sociétés de conseil. Il poursuit aujourd'hui à temps très partiel son activité de conseil, de coaching et de formation auprès de managers, car son engagement municipal occupe désormais une place importante de son temps.

Présentation des élus et élus de proximité

Laure Compeyrot

Élue de proximité – Chartrons

Laure Compeyrot, en charge du secteur des Chartrons. Professionnellement, elle dirige une propriété viticole dans le Sauternais.

Elle indique avoir réorganisé sa vie familiale et professionnelle pour pouvoir s'investir pleinement dans cette mission après avoir rejoint l'équipe de Thomas Cazenave. Elle souligne l'implication de son entourage dans cette nouvelle organisation.

Habitante du quartier, elle fréquente régulièrement le Jardin Public, notamment avec ses petits-enfants et ses proches. Très attachée à ce secteur, qu'elle apprécie pour son cadre de vie et son animation, elle invite les habitants à venir facilement à sa rencontre afin d'échanger sur les sujets qui les concernent.

Aziza Agourri

Élue de proximité – Grand Parc

Aziza Agourri, Conseillère municipale déléguée au handicap et élue de proximité du quartier du Grand-Parc.

Elle précise être également vice-présidente de l'Association générale des locataires d'Aquitain (AGL) et être engagée dans une reconversion professionnelle dans le domaine du développement logiciel.

Très attachée au Grand-Parc, où elle a grandi et où elle réside toujours, elle souligne sa connaissance approfondie du quartier, de ses habitants, de ses forces et de ses difficultés. Elle évoque notamment l'énergie, la solidarité et la richesse humaine qui caractérisent ce secteur.

Son engagement consiste à être présente sur le terrain, à l'écoute des habitants et à agir concrètement pour améliorer leur quotidien. Elle invite chacun à la solliciter directement en cas de besoin.

Yana Langlois

Élue de proximité – Jardin Public / Fondaudège

Yana Langlois, élue de proximité pour le secteur Jardin Public / Fondaudège.

Installée à Bordeaux depuis 23 ans, elle explique avoir développé un lien particulièrement fort avec ce quartier, où ses enfants ont grandi et qui a accompagné de nombreuses étapes de sa vie personnelle.

Elle rappelle son parcours marqué par de nombreux engagements associatifs et affirme vouloir poursuivre cet engagement au service des habitants. Connaissant bien le secteur, elle souligne être consciente à la fois de ses qualités et des difficultés auxquelles les riverains peuvent être confrontés.

Dans sa vie professionnelle, elle exerce les fonctions de secrétaire générale d'un groupement d'intérêt public chargé de la gestion d'un programme européen.

Elle conclut en réaffirmant que la proximité, l'écoute et l'accompagnement des habitants constituent le cœur de son engagement, dans une démarche portée collectivement par l'ensemble de l'équipe municipale du quartier.

Les premières orientations de la mandature

Thomas Cazenave

Thomas Cazenave salue l'engagement des élus de proximité qui consacrent une part importante de leur temps au service des habitants. Il souligne l'importance de reconnaître cet investissement au service de la collectivité.

- **Une ville plus proche de ses habitants**

Thomas Cazenave rappelle que la politique de proximité constitue le premier pilier du mandat. À travers le dispositif « Bordeaux, mon quartier », la municipalité entend renforcer la présence des élus sur le terrain et développer une relation plus directe avec les habitants afin de mieux répondre aux problématiques du quotidien.

- **Adapter Bordeaux au défi climatique**

Thomas Cazenave présente ensuite ce qu'il considère comme l'un des principaux enjeux des années à venir : garantir que Bordeaux demeure une ville habitable face aux conséquences du dérèglement climatique.

Il rappelle que la ville a connu durant l'été 5 épisodes de canicule de niveau orange ou rouge, révélant la vulnérabilité de nombreux équipements et espaces urbains. Certaines habitations sont devenues difficilement supportables, tandis que des commerçants ont constaté une baisse de fréquentation liée aux fortes chaleurs dans les rues bordelaises.

Selon lui, l'adaptation de la ville aux phénomènes climatiques extrêmes constitue désormais une priorité majeure. Cette réflexion concerne notamment la gestion de la chaleur, mais également d'autres risques, comme les inondations.

L'exemple des écoles illustre cette nécessité. Plusieurs établissements ont rencontré d'importantes difficultés de fonctionnement lors des épisodes caniculaires. Face à l'urgence, la Ville a organisé le déplacement temporaire de classes vers des lieux climatisés, notamment au Muséum d'histoire naturelle ou dans différents équipements publics ayant ouvert leurs portes pour accueillir les élèves.

Thomas Cazenave rappelle avoir refusé de fermer les écoles malgré les températures élevées, considérant qu'il était essentiel de maintenir le service public d'éducation. Il annonce ainsi

un vaste programme d'adaptation des établissements scolaires, avec l'aménagement de salles rafraîchies ou climatisées et une réflexion plus globale sur les équipements municipaux.

Au-delà des bâtiments publics, il estime que l'ensemble de la ville de Bordeaux doit être repensé pour faire face aux nouvelles conditions climatiques. Cette adaptation passe notamment par la végétalisation, la création d'îlots de fraîcheur, l'aménagement de l'espace public et une réflexion sur les règles d'urbanisme.

Il évoque à ce titre les échanges engagés avec les Architectes des Bâtiments de France afin d'examiner certaines évolutions possibles dans le périmètre protégé de Bordeaux (UNESCO), notamment concernant les dispositifs de protection contre la chaleur, tels que les volets, persiennes ou systèmes d'ombrage dans les rues commerçantes.

Il affirme que la ville doit impérativement évoluer pour continuer à offrir un cadre de vie acceptable lors des épisodes de fortes chaleurs et préserver son attractivité. Un plan d'adaptation au changement climatique doit d'ailleurs être présenté dans les jours suivants.

- **Un nouveau projet urbain pour Bordeaux**

Thomas Cazenave présente ensuite les grandes orientations du projet urbain de la ville.

Il rappelle que Bordeaux a connu d'importantes transformations au cours des dernières décennies, mais estime que plusieurs quartiers restent encore inachevés ou nécessitent une nouvelle impulsion. Il cite notamment certains secteurs en développement, comme Brazza, Niel, les Bassins à flot ou encore le Grand-Parc.

Il annonce également 2 grands projets structurants pour les années à venir :

Le premier concerne la requalification du cœur historique de Bordeaux autour du quartier des Capucins. L'objectif est de redonner toute son attractivité à ce secteur emblématique de l'histoire bordelaise grâce à un projet urbain ambitieux associant rénovation et valorisation des espaces publics.

Le second projet porte sur le développement du secteur Bordeaux-Nord autour du Lac. Il indique vouloir faire de ce territoire un pôle sportif majeur à l'échelle nationale et métropolitaine.

- **Soutenir le développement économique pour financer l'avenir**

Thomas Cazenave aborde ensuite la situation financière particulièrement préoccupante de la Ville et de Bordeaux Métropole. Il rappelle que les services de l'État ont placé la collectivité sous surveillance financière peu après le début du mandat en raison de la dégradation de sa situation budgétaire.

Dans ce contexte, Thomas Cazenave estime indispensable de poursuivre les investissements tout en créant davantage de richesse sur le territoire. Cette ambition passe, selon lui, par une politique assumée de soutien à l'activité économique, aux entreprises et aux commerces de proximité. L'objectif est à la fois de préserver les emplois existants, d'en créer de nouveaux et de garantir les ressources nécessaires au financement des projets municipaux.

- **Construire un « pacte girondin »**

Enfin, Thomas Cazenave défend une vision élargie du développement territorial. En sa qualité de président de Bordeaux Métropole, il estime que Bordeaux doit davantage coopérer avec les territoires qui l'entourent.

Il rappelle que de nombreux salariés travaillant dans les commerces, les entreprises, les écoles ou les établissements de santé bordelais résident aujourd'hui en dehors de la métropole, dans le Médoc, le Sud-Gironde ou le bassin d'Arcachon.

Selon lui, les enjeux de mobilité, de transition écologique, d'aménagement du territoire ou encore de développement économique doivent être pensés à l'échelle de l'ensemble de la Gironde.

L'expérience des incendies de l'été a renforcé cette conviction. Il rappelle notamment que Bordeaux a ouvert le Parc des Expositions pour accueillir des personnes touchées par les feux, considérant que les territoires voisins font pleinement partie d'un destin commun.

Cette vision se traduit notamment par le soutien au projet de RER girondin et par la volonté de construire un véritable « pacte girondin » associant la métropole et les territoires périphériques.

- **Une vision de long terme**

En conclusion, Thomas Cazenave souligne que la municipalité souhaite inscrire son action dans le temps long. Il annonce la présentation progressive des grands projets structurants du mandat : plan d'adaptation au changement climatique, projet urbain, pacte girondin ou encore stratégie liée à la gestion de l'eau.

Il réaffirme que cette ambition de long terme repose également sur la nouvelle politique de proximité et sur l'ancrage territorial des élus de quartier, avant de laisser la parole à Luc Pascal pour aborder plus spécifiquement les enjeux propres au quartier Jardin Public, Chartrons et Grand-Parc.

Les commissions citoyennes

« Des habitants et des acteurs locaux actifs tout au long des projets dans les quartiers »

Luc Pascal

Luc Pascal rappelle que la réforme de la proximité repose notamment sur la création d'une commission citoyenne à l'échelle du quartier Chartrons / Grand-Parc / Jardin Public.

Cette instance réunit à la fois des habitants et des acteurs locaux issus du tissu associatif, sportif ou économique. Ses membres ont été désignés par tirage au sort parmi les nombreuses candidatures reçues à l'échelle de la ville.

La commission citoyenne a vocation à accompagner les élus dans la vie du quartier, à participer aux réflexions et aux projets locaux et à contribuer à renforcer le dialogue entre habitants et collectivités.

Un premier temps de rencontre de l'ensemble des commissions citoyennes bordelaises est programmé le 19 septembre, avant la tenue de la première réunion de la commission du quartier le 29 septembre.

Les prochains conseils de quartiers et de proximité

« Des événements d'information et d'échanges entre habitants, élus et services »

Luc Pascal

Luc Pascal présente le calendrier des prochains conseils de proximité, destinés à traiter les problématiques au plus près de chaque secteur :

- 5 novembre : conseil de proximité du secteur Jardin Public.
- 3 décembre : conseil de proximité du secteur Grand-Parc.
- 11 février 2027 : conseil de proximité du secteur Chartrons.

Ces rendez-vous doivent permettre des échanges directs entre habitants, élus et services municipaux sur les sujets du quotidien propres à chaque quartier.

Les actions marquantes depuis avril 2026

Luc Pascal

Luc Pascal dresse un premier bilan des actions engagées depuis le début de la mandature.

- **Sécurité : renforcement de la présence policière**

Dès le mois d'avril, la Ville a renforcé de manière significative les passages de la police municipale dans le quartier, notamment au Grand-Parc, où la lutte contre les points de deal constitue une priorité. Si ces phénomènes ne peuvent être résolus immédiatement, cette présence accrue produit déjà des effets visibles et contribue à améliorer le sentiment de sécurité.

- **Des opérations renforcées de nettoyage et d'entretien**

À partir du mois de mai, une première série d'interventions a été menée dans 7 rues du quartier avec des actions de nettoyage approfondi, de remise en état des pavés et de désherbage.

En juin, une vaste opération de propreté s'est tenue au Grand-Parc. Elle a permis :

- L'enlèvement de véhicules ventouses.
- La lutte contre les stationnements illicites et les activités de mécanique sauvage
- Une importante campagne de dératisation.

Cette opération a mobilisé l'ensemble des acteurs du quartier : bailleurs sociaux, associations, établissements scolaires et services municipaux. Des actions de sensibilisation ont pu être menées auprès des enfants.

Parallèlement, une deuxième vague de nettoyage en juin a concerné 7 nouvelles rues du quartier.

- **Une nouvelle place du marché des Chartrons**

Le 1^{er} juillet, la place du marché des Chartrons a été inaugurée dans sa nouvelle configuration. Cette réorganisation vise à améliorer le cadre de vie tout en valorisant l'activité commerciale et la restauration. Plusieurs ajustements ont été réalisés à la suite des remarques formulées par les riverains. Une phase d'expérimentation est menée jusqu'au 30 septembre. Un bilan associant habitants, commerçants et restaurateurs sera réalisé à la mi-octobre afin d'évaluer le fonctionnement du site.

- **Réouverture d'un supermarché au Grand-Parc**

L'ouverture du nouveau Lidl du Grand-Parc, le 29 juillet, a marqué une étape importante pour le quartier, privé de supermarché depuis 10 mois. Cette implantation répond à un besoin fortement exprimé par les habitants et permet de restaurer une offre commerciale de proximité très attendue.

- **Réfection de la rue Danflou**

Parmi les réalisations récentes figure également la remise à neuf de la chaussée de la rue Danflou. Les échanges engagés avec les riverains ont conduit à prendre en compte plusieurs remarques, notamment concernant les nuisances provoquées par les coussins berlinois, dont la suppression a été réalisée.

Les événements du quartier à venir

Luc Pascal

Luc Pascal présente ensuite les principaux rendez-vous qui animeront le quartier dans les prochaines semaines.

- **Les Dimanches sportifs au Jardin Public**

Du 6 septembre au 11 octobre, les Dimanches sportifs font leur retour au Jardin Public.

Cette opération, qui rencontre un succès croissant, permet aux habitants de bénéficier d'une pratique sportive adaptée à chacun dans 4 parcs de la ville : Jardin Public – Jardin Botanique rive droite – Parc de la base sous-marine à Bordeaux Maritime et au Parc Bordelais à Caudéran. Le 6 septembre les ateliers Bougeons ensemble ont accueilli de nombreux sportifs de haut niveau des club élites de Bordeaux dans différentes disciplines sportives (UBB – Boxers - Unions Saint Bruno – JSA – Les Lionnes du Stade Bordelais, Stade Bordelais athlé...) qui sont venus partager la séance avec les participants.

- **Les pique-niques de quartier**

Le 11 septembre, plusieurs pique-niques de quartier sont organisés :

- Rue Laseppe.
- Rue Marsan.
- Rue Borie.

Au Grand-Parc, le traditionnel repas de quartier se déroulera le 18 septembre.

- **Forum des associations du Grand-Parc**

Le 12 septembre, le Grand-Parc accueille son Forum des associations, rendez-vous privilégié pour découvrir les acteurs associatifs du quartier.

- **Fête des commerçants des Chartrons**

Le 24 septembre, les commerçants des Chartrons proposeront des animations et dégustations le long du cours Portal, du cours de la Martinique et de la place Picard.

- **Manifestation de soutien aux pompiers de Gironde**

Le 10 octobre, une manifestation caritative sera organisée au profit des pompiers de Gironde. L'événement, porté notamment par la galerie d'art Le Lapin Bleu, proposera une exposition de véhicules anciens.

- **Fête du vin nouveau et de la brocante**

Les 24 et 25 octobre, la rue Notre-Dame accueillera la 45^e édition de la Fête du vin nouveau et de la Brocante, rendez-vous emblématique du quartier.

- **Marathon de Bordeaux**

Le 8 novembre, le marathon AG2R La Mondiale traversera plusieurs secteurs du quartier. Des perturbations de circulation sont prévues, notamment aux abords du cours Portal, du cours de la Martinique et du cours de Verdun.

Programme des prochaines opérations de nettoyage renforcé

Luc Pascal

Luc Pascal annonce la poursuite du programme de nettoyage intensif des rues jusqu'à la fin de l'année soit plus de 30 rues supplémentaires

Temps d'échanges

Ouverture des échanges

Luc Pascal ouvre la séquence consacrée aux questions des habitants. Il rappelle les modalités d'intervention afin de garantir la qualité des échanges : utilisation d'un micro pour chaque prise de parole, respect des intervenants et écoute mutuelle.

Les questions seront regroupées par séries afin de permettre des réponses thématiques et plus complètes de la part des élus et des services présents. Il précise également que la parole sera prioritairement donnée aux personnes qui ne se sont pas encore exprimées, dans un souci d'équilibre et de participation de tous.

Le maire de quartier indique enfin que les échanges veilleront à favoriser une représentation équilibrée entre les différents secteurs du quartier — Chartrons, Grand-Parc et Jardin Public — ainsi qu'entre les habitants et habitantes présents.

Un rapide repérage des participants est ensuite organisé selon leur secteur de résidence, avant le lancement de la première série de questions.

Personnes sans-abri et en grande précarité

Question d'une habitante : « On constate une augmentation du nombre de personnes sans domicile dans Bordeaux, y compris dans les quartiers des Chartrons et du Jardin Public. Des dispositifs supplémentaires sont-ils prévus pour accompagner ces personnes ? Des structures ou projets spécifiques pourraient-ils voir le jour dans notre quartier ? »

Thomas Cazenave reconnaît que le sans-abrisme est une réalité visible dans l'espace public bordelais et qu'il constitue un enjeu important de solidarité.

Il rappelle que la Ville agit à la fois sur les situations d'urgence et sur l'accompagnement de long terme. Durant les épisodes de forte chaleur, un espace d'accueil a ainsi été ouvert à Jean-Moulin afin de permettre aux personnes sans abri de faire face à la canicule. Il est essentiel de protéger les personnes les plus vulnérables, aussi bien lors des épisodes de grand froid que lors des vagues de chaleur.

Au-delà de l'hébergement d'urgence, la Ville souhaite développer des solutions d'accompagnement favorisant le retour vers l'insertion, le logement et l'emploi. Il cite notamment un projet en cours dans le secteur de Saint-Martial, aux Chartrons, qui prévoit un accompagnement durable des personnes concernées. La municipalité entend poursuivre son engagement dans cette politique et reviendra plus en détail sur ce projet dans les prochains mois.

Luc Pascal ajoute qu'un autre projet est en préparation aux Chartrons avec l'association Habitat et Humanisme. Celui-ci prévoit la création de logements très sociaux destinés à accompagner des personnes en situation de grande précarité vers un retour progressif à une vie autonome. Les travaux doivent démarrer prochainement.

Adaptation des écoles au changement climatique

Question d'une habitante : « Vous avez évoqué la nécessité de rendre les écoles plus adaptées aux fortes chaleurs. Dans ce contexte, je souhaiterais comprendre pourquoi la Ville a cessé la végétalisation des cours d'école. Pouvez-vous expliquer cette orientation ? »

Thomas Cazenave réfute l'idée d'un arrêt de la végétalisation des cours d'école. Il affirme au contraire que la Ville poursuit ces aménagements, mais considère qu'ils ne peuvent constituer à eux seuls une réponse suffisante face à l'augmentation des températures.

Il explique avoir constaté que certaines écoles dont les cours avaient déjà été végétalisées demeuraient très difficiles à utiliser lors des épisodes de canicule, avec des températures atteignant jusqu'à 36 °C dans les salles de classe. Selon lui, la question doit donc être traitée dans sa globalité.

La municipalité poursuit ainsi la transformation des cours d'école (7 cours et 2 crèches) qui ont notamment été réaménagés durant l'été — mais engage parallèlement un programme plus large portant sur les bâtiments eux-mêmes. Celui-ci prévoit notamment l'installation de brasseurs d'air, de protections solaires, de volets ou encore, lorsque cela s'avère nécessaire, la création de pièces climatisées servant de lieux refuges au sein des établissements.

Le maire cite notamment l'exemple de l'école Argonne, dont la cour avait été réaménagée (cour buissonnière), mais dont les bâtiments restaient difficilement utilisables lors des fortes chaleurs.

La Ville prévoit d'intervenir en priorité sur 40 établissements et envisage également, selon les cas, l'installation de panneaux photovoltaïques. L'objectif est de bâtir un véritable plan d'adaptation des écoles aux nouvelles conditions climatiques.

Plus largement, Thomas Cazenave indique que la municipalité souhaite garantir à terme à chaque Bordelaise et Bordelais l'accès à un lieu de fraîcheur situé à moins de 300 mètres de son domicile.

Propreté et entretien du quai des Chartrons

Question d'une habitante : « Le quai des Chartrons nécessite aujourd'hui un nettoyage beaucoup plus important. Quelles actions la Ville envisage-t-elle pour améliorer durablement la propreté et la salubrité de ce secteur particulièrement fréquenté ? »

Luc Pascal reconnaît que le quai des Chartrons constitue un secteur sensible en matière de propreté. Il rappelle toutefois que cette zone bénéficie déjà d'un niveau d'entretien supérieur à la moyenne compte tenu de sa fréquentation importante, tant par les habitants que par les visiteurs.

Il indique néanmoins entendre les préoccupations exprimées et se dit prêt à identifier avec les riverains les secteurs les plus problématiques afin de mettre en place des interventions ciblées.

Le maire de quartier évoque également les difficultés rencontrées durant l'été autour du kiosque des Bateaux bordelais, où plusieurs jeunes en situation de précarité s'étaient installés. Cette situation soulevait à la fois des questions de salubrité, de sécurité et de tranquillité publique. Après plusieurs interventions, une solution simple a notamment consisté à couper l'alimentation électrique utilisée pour recharger des téléphones portables. Parallèlement, un travail de médiation a été engagé afin d'accompagner ces jeunes, déjà connus des services sociaux et de médiation.

Thomas Cazenave rappelle que l'amélioration de la propreté figure parmi les priorités du mandat. Selon lui, les habitants attendent avant tout que la Ville assure efficacement les missions essentielles du quotidien : entretien de l'espace public, éclairage, sécurité et propreté.

Il estime que l'organisation actuelle manque de réactivité face à l'apparition des dépôts sauvages, des encombrants ou des dégradations de l'espace public. C'est pourquoi une réforme de la politique municipale de propreté est en préparation.

Cette nouvelle organisation reposera notamment sur la création de brigades d'intervention rapide chargées de traiter plus efficacement les situations signalées. La municipalité présentera dans les prochaines semaines les grandes orientations de cette réforme, avec l'objectif d'obtenir des résultats concrets et visibles dans les différents quartiers de Bordeaux.

Circulation des vélos et trottinettes au Jardin Public

Question d'une habitante : *« Quand le Jardin public sera-t-il véritablement sanctuarisé vis-à-vis des trottinettes et des vélos électriques, qui n'y ont pas leur place, puisqu'il s'agit d'engins motorisés ? Les marquages au sol laissent penser qu'il s'agit d'une piste cyclable... Cela fait plusieurs années que nous alertons sur ce problème de sécurité sans voir de changement significatif, en dehors de quelques interventions ponctuelles de la police. »*

Laure Compeyrot reconnaît la difficulté de faire cohabiter piétons et cyclistes. Elle indique avoir déjà travaillé sur plusieurs points sensibles du quartier, notamment au niveau du cours de Verdun et de la place Tourny, où de nombreux cyclistes empruntaient les trottoirs au détriment de la sécurité des piétons. Une barrière a été installée afin de canaliser les flux et de limiter ces comportements. Elle précise que la sécurité des piétons constitue une priorité pour l'équipe municipale.

Luc Pascal explique que la municipalité ne souhaite pas trancher le sujet sans concertation. Les élus constatent en effet des positions divergentes : certains habitants demandent l'interdiction totale des vélos et trottinettes dans le Jardin public, tandis que d'autres défendent leur maintien.

Considérant qu'il s'agit avant tout d'un conflit d'usages entre piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes et automobilistes, la municipalité prévoit d'organiser une large consultation des habitants du quartier et des usagers du Jardin public. Ce sujet figurera parmi les premiers travaux de la commission citoyenne. L'objectif est de recueillir l'ensemble des arguments afin de construire une solution partagée et durable.

Thomas Cazenave rappelle son attachement à la concertation et souligne que cette démarche est cohérente avec la nouvelle politique de proximité engagée par la Ville. Il rappelle également que la municipalité n'hésite pas à faire respecter les règles, notamment en verbalisant les comportements dangereux à vélo ou en trottinette, ainsi que les fat bikes débridés (vélos électriques aux pneus très larges).

Il estime néanmoins nécessaire d'entendre l'ensemble des parties prenantes avant de prendre une décision. Les riverains, les usagers du parc, les défenseurs d'un espace exclusivement piéton comme ceux favorables à la circulation cyclable seront associés aux échanges. Il s'engage à ce qu'une décision soit prise à l'issue de cette concertation.

Végétalisation et tranquillité publique

Question d'un habitant : *« Comment concilier les objectifs de végétalisation et de création d'îlots de fraîcheur avec les enjeux de sécurité et de tranquillité publique ? Je prends l'exemple de la micro-forêt aménagée place du Lavoir, entre le collège Cassagnol et le lycée. Cet espace de repos est devenu un lieu de nuisances permanentes : regroupements d'élèves, nuisances sonores, occupation tardive, consommation de stupéfiants, petits trafics, déjections canines et manque d'entretien. La micro-forêt est une bonne idée, mais elle est aujourd'hui devenue une source de difficultés pour les riverains. »*

Thomas Cazenave estime qu'il ne faut pas opposer végétalisation et tranquillité publique. Il rappelle que certains quartiers de Bordeaux souffrent d'un déficit important de végétation et

enregistrent des températures sensiblement plus élevées lors des épisodes de canicule. Le développement de la végétalisation reste donc indispensable pour améliorer le confort urbain et lutter contre les effets du réchauffement climatique.

Selon lui, les difficultés évoquées ne sont pas directement liées à la présence de végétation, mais à des problèmes d'occupation de l'espace public qui doivent être traités spécifiquement. Il souligne que de nombreux espaces végétalisés de la ville ne rencontrent aucune difficulté particulière. La municipalité entend donc poursuivre ses efforts de végétalisation tout en intervenant lorsque des troubles à l'ordre public sont constatés.

Luc Pascal indique avoir déjà été alerté sur les nuisances constatées place du Lavoir. À la suite de ces signalements, la police municipale a été sollicitée afin d'effectuer des rondes régulières. Il invite les riverains à continuer de signaler les difficultés si elles persistent afin d'adapter les dispositifs mis en place.

Entretien du canal du Jardin Public

Question d'une habitante : « *Le canal du Jardin public souffre d'un manque d'entretien. Les feuilles mortes s'y accumulent et se transforment progressivement en vase. Le dernier nettoyage complet remonterait à une quinzaine d'années et aurait représenté un coût important. Ne serait-il pas possible d'envisager des solutions alternatives, comme l'utilisation de bio-bactéries, qui seraient à la fois plus efficaces et moins coûteuses ?* »

Thomas Cazenave indique ne pas disposer d'éléments techniques précis sur l'entretien du canal. Il profite toutefois de cette question pour rappeler que la gestion de l'eau constitue l'un des grands enjeux des prochaines années pour la Ville.

Il souligne notamment la volonté municipale de développer la réutilisation des eaux traitées pour l'arrosage des espaces verts et certaines opérations de nettoyage urbain. Il estime que Bordeaux doit progresser dans ce domaine afin de mieux préserver une ressource devenue stratégique, en particulier dans un contexte de changement climatique et de tensions croissantes sur l'approvisionnement en eau.

Luc Pascal reconnaît ne pas être spécialiste des techniques de curage et d'entretien des canaux. Il invite l'habitante à échanger directement avec les services compétents présents lors du temps convivial organisé à l'issue du conseil de quartier afin d'obtenir des réponses plus précises sur les solutions envisageables.

Adaptation des logements face aux canicules

Question d'un habitant : « *J'ai beaucoup souffert de la canicule cet été, comme l'ensemble des habitants de mon immeuble. Nous souhaiterions installer une climatisation sur le toit plat de notre résidence, mais cela nous est refusé. Pourtant, des bâtiments voisins, comme l'hôtel Mondrian, disposent d'équipements similaires. Pourquoi cette différence de traitement ? Et, face à l'intensification des canicules, les règles concernant l'installation de systèmes de climatisation ou d'autres dispositifs de protection contre la chaleur vont-elles évoluer ?* »

Thomas Cazenave indique que cette question est au cœur des réflexions actuellement menées par la Ville. Face à des épisodes de chaleur extrême qui atteignent désormais des niveaux inédits (jusqu'à 44,7 °C cet été à Bordeaux), il estime nécessaire de réinterroger certaines règles d'urbanisme et de protection du patrimoine afin de garantir l'habitabilité des logements.

Il rappelle que plusieurs jours consécutifs de canicule rouge ont eu des conséquences concrètes sur la santé des habitants, avec des difficultés croissantes observées dans les établissements de santé et de nombreuses personnes incapables de dormir dans des logements surchauffés. Selon lui, la responsabilité de la municipalité est de permettre aux Bordelaises et aux Bordelais de continuer à vivre dans leur ville malgré l'accélération du dérèglement climatique. Dans cette perspective, des échanges sont engagés avec l'Architecte des Bâtiments de France,

les professionnels de la construction, les architectes et les représentants du périmètre UNESCO. Plusieurs sujets sont à l'étude : la possibilité de faciliter l'installation de climatiseurs dans certains bâtiments, l'autorisation de persiennes ou de volets là où ils sont aujourd'hui interdits, ou encore l'intégration, dès la conception des constructions neuves, de dispositifs permettant un refroidissement futur des logements.

Thomas Cazenave souligne qu'il faudra trouver un équilibre entre la préservation du patrimoine bordelais et l'adaptation aux nouvelles réalités climatiques. Il considère que la protection du patrimoine ne peut se faire au détriment des conditions de vie des habitants si certains logements deviennent inhabitables pendant les périodes de forte chaleur.

Il rappelle enfin les mesures exceptionnelles mises en place durant l'été, notamment l'ouverture de l'espace Jean-Moulin comme refuge climatique. Il souligne que ce lieu a accueilli non seulement des personnes sans abri, mais également des habitants disposant d'un logement devenu invivable en raison de la chaleur. La Ville avait même préparé l'ouverture d'équipements de grande capacité, comme le Parc des expositions (en amont des incendies) ou le stade, afin d'offrir des espaces frais aux personnes les plus exposées si la canicule s'était prolongée. Pour Thomas Cazenave, cette situation confirme l'urgence d'adapter durablement les règles et les équipements de la ville aux épisodes climatiques extrêmes.

Projet immobilier de la rue du Pavail

Question d'un habitant : « *Quinze jours après votre élection, un permis de construire a été signé pour la résidence du Pavail. Ce projet prévoit un bâtiment d'environ 60 mètres de long et 25 mètres de haut dans une rue étroite. Pourquoi ce permis a-t-il été validé alors qu'il avait été lancé dans l'urgence par l'ancienne municipalité et qu'il suscite de fortes inquiétudes chez les riverains ?* »

Thomas Cazenave indique ne pas avoir de souvenir précis de ce dossier particulier. Sans douter de la parole de son interlocuteur, il rappelle qu'il ne signe pas personnellement les permis de construire et souligne qu'au moment de sa prise de fonctions, de nombreux dossiers administratifs étaient en cours d'instruction ou de validation. Il précise ne pas être en mesure de commenter les circonstances exactes de cette autorisation, tout en reconnaissant la préoccupation exprimée par les riverains.

Luc Pascal précise que le projet de la rue du Pavail est porté par le bailleur social Mesolia. Il explique avoir été alerté par des riverains après son arrivée comme maire de quartier et avoir découvert le dossier à cette occasion. Les habitants concernés ont engagé dans un premier temps un recours gracieux contre le permis de construire. Une rencontre avait été envisagée, mais n'a finalement pas pu être organisée dans les délais impartis, notamment en raison du calendrier estival particulièrement contraint. Les riverains ont ensuite décidé d'engager une procédure contentieuse. Dans ce contexte, Luc Pascal rappelle que le dossier est désormais soumis à une procédure judiciaire. Cette situation impose à la Ville une obligation de réserve et ne lui permet pas de prendre publiquement position sur le fond du projet. Il propose toutefois de poursuivre les échanges avec les habitants concernés en dehors de la séance publique.

Sécurité dans le secteur du parc de la Grenouillère

Question d'une habitante : « *Depuis plusieurs mois, nous constatons une augmentation du sentiment d'insécurité autour du parc de la Grenouillère, du cours Journu-Auber et de la rue Gustave Danflou. Nous faisons face à des regroupements de personnes alcoolisées, à des dégradations, à des incivilités et à des vols à l'arraché. Une solution de vidéoprotection est-elle envisagée dans ce secteur ?* »

Thomas Cazenave rappelle que la sécurité constitue l'une des priorités du mandat. Il cite notamment le rétablissement de l'éclairage public nocturne, le recrutement de policiers municipaux supplémentaires et la création d'une brigade de nuit.

Il confirme également le déploiement progressif d'un réseau de vidéoprotection renforcé, notamment grâce à des caméras mobiles pouvant être installées temporairement dans les secteurs confrontés à des difficultés particulières. Il annonce par ailleurs une nouvelle organisation territoriale de la police municipale afin d'améliorer le maillage de la ville et la proximité avec les habitants.

Luc Pascal indique que plusieurs signalements ont déjà été effectués concernant le parc de la Grenouillère et tout le secteur du cours Journu Auber et la rue Gustave Danflou. Des interventions de la police municipale ainsi que des actions de médiation ont été engagées auprès de personnes connues des services. Il souligne toutefois la difficulté de trouver des solutions durables pour des personnes souvent en grande précarité.

Lieux de proximité et présence municipale dans les quartiers

Question d'une habitante : « *Pour recréer du lien entre les habitants, ne pourrait-on pas réouvrir davantage de mairies de quartier ou de lieux d'accueil permettant l'écoute et les échanges ?* »

Thomas Cazenave explique que la situation financière de la Ville ne permet pas aujourd'hui de multiplier les équipements de proximité. Il estime toutefois que la proximité ne repose pas uniquement sur l'existence de locaux, mais aussi sur la présence d'élus accessibles et régulièrement présents sur le terrain.

Il souligne que les conseils de quartier, les conseils de proximité et les événements organisés dans les différents secteurs ont précisément vocation à renforcer le dialogue entre habitants et élus. Il reconnaît néanmoins l'existence d'un enjeu important de lutte contre l'isolement et de recréation du lien social.

Désherbage et entretien de l'espace public

Question d'une habitante : « *Certaines rues situées derrière la rue de la Course semblent totalement oubliées dans le programme de nettoyage et de désherbage, alors que la végétation y devient envahissante.* »

Thomas Cazenave confirme que la Ville poursuivra les opérations de nettoyage et de désherbage engagées dans plusieurs quartiers. Il rappelle toutefois que l'entretien des abords immédiats des propriétés relève également de la responsabilité des occupants et des propriétaires. Selon lui, l'amélioration durable de la propreté passe par une mobilisation conjointe des services municipaux et des habitants.

Aménagement de la rue David Johnston et place du vélo

Question d'un habitant : « *Des concertations avaient été engagées sous la précédente mandature concernant les aménagements de la rue David Johnston et de la rue de la Course. Compte tenu de la présence de nombreux établissements scolaires et de plusieurs milliers d'élèves, quelles sont aujourd'hui les orientations retenues concernant la place du vélo et les circulations dans ce secteur ?* »

Luc Pascal explique que le projet concernant la rue David Johnston a été suspendu afin d'être intégré à une réflexion plus globale sur les déplacements autour du Jardin Public. Il estime que la création d'une piste cyclable ne peut être pensée indépendamment des contraintes rencontrées dans les rues voisines.

Cette question sera donc abordée dans le cadre de la concertation plus large engagée sur les conflits d'usage entre piétons, cyclistes, trottinettes et automobilistes, notamment sur les itinéraires fréquentés quotidiennement par les élèves des établissements scolaires du secteur.

Sécurité des traversées piétonnes cours de Verdun

Question d'une habitante : « *Le temps accordé aux piétons pour traverser le cours de Verdun au niveau du cours Xavier Arnozan est particulièrement court. Peut-on envisager un allongement de la durée du feu ?* »

Mayeul L'Huillier, adjoint chargé notamment des mobilités, indique que cette demande sera étudiée avec les services compétents. Il invite également les habitants à signaler d'autres passages piétons ou carrefours présentant le même type de difficulté. Afin de faciliter le traitement de ces demandes, celles-ci pourront être transmises à la mairie de quartier, qui les centralisera avant de les transmettre aux services chargés de la gestion des feux de circulation. Cette démarche permettra d'avoir une vision globale des besoins et d'engager, le cas échéant, des ajustements coordonnés sur plusieurs sites du quartier.

Sécurité aux abords des écoles et circulation au Grand Parc

Question d'une habitante : « *Au Grand Parc, nous avons parfois le sentiment d'être laissés de côté. La sécurité ne se résume pas aux points de deal. Aux abords de l'école située derrière le centre social, les enfants croisent quotidiennement des personnes alcoolisées ou consommant des stupéfiants, parfois accompagnées de chiens non tenus en laisse. Cette situation est préoccupante pour les familles. Par ailleurs, malgré les aménagements réalisés pour sécuriser les déplacements, de nombreux automobilistes ne respectent pas la limitation à 30 km/h. Avec la présence de nombreux enfants à pied, à vélo ou en trottinette, la question de la sécurité routière reste un sujet majeur dans le quartier.* »

Luc Pascal rappelle que plusieurs actions sont engagées au Grand Parc pour améliorer la sécurité des déplacements, notamment un projet de piétonnisation partielle de la rue Trébod, aux abords du collège du Grand Parc. L'objectif est de sécuriser davantage les entrées et sorties des établissements scolaires et d'apaiser la circulation dans ce secteur fréquenté par les élèves.

Concernant les situations signalées autour de l'école, il précise que les personnes évoquées ne se trouvent pas directement à la sortie de l'établissement, mais reconnaît l'existence de problématiques dans le secteur. Afin de mieux identifier les difficultés rencontrées et les points sensibles du quartier, il propose à l'habitante de rencontrer l'équipe municipale sur le terrain pour effectuer ensemble un repérage des situations signalées et envisager les réponses les plus adaptées.

Conclusion

Thomas Cazenave

Maire de Bordeaux

Thomas Cazenave remercie les habitantes et les habitants pour leur présence et la qualité des échanges. Il salue la diversité des sujets abordés, les contributions des participants ainsi que leur implication dans la vie du quartier. Il invite ensuite l'ensemble des personnes présentes à prolonger les discussions de manière conviviale autour d'un verre de l'amitié.

Annexe : Synthèse des contributions du stand d'accueil

Synthèse des 13 répondants		
Les répondants sont dans le quartier depuis ...	Le quartier de Chartrons Grand-Parc Jardin Public c'est	Un lieu préféré ...
moins de 5 ans : 5 répondants	Paisible, ville et nature : 4 répondants	Les quais, les bateaux : 4 répondants
entre 5 à 15 ans : 6 répondants	Sale, bruyant (pas à la hauteur de sa beauté) : 4 répondants	Le jardin public : 2 répondants
plus de 15 ans : 2 répondants	Le vivre ensemble : 3 répondants	"Le Temple", "Rue Notre Dame", "Place Mirabelle", "Cours Xavier Arnozan", "Fête du Vin nouveau" (cités une fois)
	Chez moi : 2 répondants	
	Hétérogène : 1 répondant	

Pour rester informé des actualités dans mon quartier j'utilise ...	Nombre de choix
Le site de la ville de Bordeaux	11
La newsletter quartier	10
Le bouche à oreille	6
La presse	5
Les réseaux sociaux	2
Le site Bordeaux Participation	1